

## Conseil municipal du lundi 11 mars 2013

Le lundi onze mars deux mille treize à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres étaient présents, sauf : M. Laurent BAUDIQUÉY, absent excusé, procuration à Mme Wilma SINA-AUCANT.

M. Roland DEMESMAY a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 février 2013 n'appelle aucune observation. Il est validé comme tel par le conseil municipal.

La séance est ouverte à 20h00.

### Subvention de fonctionnement aux associations et coopératives scolaires pour l'année 2013

Association « Les Richets »	300,00 €
U.S. Doubs et Loue	1000,00 €
Amicale des Vétérans du foot	80,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	160,00 €
Donneurs de Sang	80,00 €
CFA La Noue	35,00 €
Ligue contre le cancer	20,00 €
Restos du cœur	20,00 €
US Torpes-Boussières	80,00 €
Banque Alimentaire	20,00 €
Prévention routière	20,00 €
De la Fleur au Fruit	100,00 €
Transhepate	20,00 €
AFSEP	20,00 €
Anciens Combattants	80,00 €
Amicale à la mémoire du groupe « Guy Mocquet »	80,00 €
La ronde de l'espoir	20,00 €
ACCA	80,00 €
Entre souris et tchat	600,00 € (financement achat ordinateurs)
<b>Total (Associations)</b>	<b>2 815,00 €</b>
Coopérative école maternelle	16 € par élève
Coopérative école élémentaire	16 € par élève
<b>Total</b>	<b>6 000,00 €</b>

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le montant des subventions pour l'année 2013.

### Réforme des rythmes scolaires

Le Maire présente les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires. Il précise que la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée 2013 suppose une réorganisation du transport scolaire entre Boussières-village et Boussières-papeteries, sachant que le RPI de Montferrand -Thoraise n'a pas souhaité mettre en place cette réforme pour la rentrée 2013.

De plus, cette réforme implique des charges financières supplémentaires pour la commune, qui ne seront pas intégralement compensées par l'aide financière de l'État versée uniquement pour la rentrée de 2013.

Il ajoute qu'il est impossible de revoir et de réorganiser le fonctionnement de l'accueil périscolaire sur une période scolaire aussi courte.

Enfin, cette réforme implique un transfert de compétences de l'État vers les communes puisqu'il est prévu qu'elles organisent les activités pédagogiques complémentaires (APC).

Le Maire propose donc de ne pas mettre en place la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** cette proposition.

### **Convention FRANCAS**

Le Maire expose qu'il y a lieu de renouveler la convention d'objectifs et de moyens qui lie la commune et les FRANCAS du Doubs. Cette convention est consentie pour une durée de 3 ans et acceptée du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2015.

Le Maire donne lecture de la convention.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** et autorise le Maire à signer ladite convention.

### **Bois : destination des coupes et mode d'affouage**

Cette question est reportée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **Modalités du transfert de 6 parcelles dans le cadre de l'opération d'aménagement du Parc tertiaire Gare Besançon Franche Comté TGV entre la CAGB et la commune d'Auxon-Dessus**

Vu les dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La CAGB a déclaré d'intérêt communautaire la zone d'activités du Parc tertiaire Gare Besançon Franche-Comté TGV, par délibération, en date du 11 novembre 2007.

Pour réaliser l'aménagement de ce Parc Tertiaire, la CAGB et la Commune d'Auxon-Dessus ont convenu le transfert de 6 parcelles de la commune d'Auxon-Dessus à la CAGB.

L'acquisition de ces 6 parcelles par la CAGB sera réalisée pour un montant total prévisionnel de **212 327 €** qui se décompose de la manière suivante : 181 604 € d'indemnités principales, ce qui correspond à 1,23 €/m<sup>2</sup> pour les fonciers classés en N et 15€/m<sup>2</sup> pour les fonciers classés en UY ainsi que 30 723 € d'indemnités accessoires pour perte de droit de chasse en effet de lisière.

Ce prix ne prend pas en compte les frais de notaire et de bornage éventuels.

Par ailleurs, en application des dispositions de la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 septembre 2001, il est précisé que la CAGB n'a pas à compenser les investissements déjà réalisés dans la zone d'activités des Essarts, intégrée au périmètre de la ZAC.

Le conseil municipal, à **l'unanimité**, se prononce favorablement sur les modalités financières et patrimoniales du transfert de 6 parcelles entre la CAGB et la commune d'Auxon-Dessus, telles que définies dans la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon du 14 février 2013.

### **Fixation du prix du m<sup>3</sup> d'eau et du prix du m<sup>3</sup> d'assainissement pour l'année 2013**

Le Maire rappelle les tarifs appliqués pour l'année 2012 :

- prix du m <sup>3</sup> d'eau	:	1,35 €
- prix du m <sup>3</sup> d'assainissement	:	2,90 €
- prix de la location du compteur	:	5,00 € / semestre

Le Maire propose de maintenir ces tarifs pour l'année 2013.

Conformément à la réglementation le taux de la redevance pollution pour la consommation d'eau est fixé à 0,22 € par m<sup>3</sup> d'eau et le taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est fixé à 0,15 € par m<sup>3</sup> d'assainissement. Ces sommes seront reversées à l'Agence de l'Eau.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

### Taux d'imposition 2013 : vote des trois taxes

Conformément au débat d'orientation budgétaire le Maire propose d'appliquer, pour l'année 2013, un coefficient de variation égal à **1,00** pour les trois taxes locales.

Ainsi pour l'année 2013 les taux restent identiques à ceux de 2012, à savoir :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>:</b>	<b>7,41</b>
<b>Taxe foncière bâtie</b>	<b>:</b>	<b>15,03</b>
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	<b>:</b>	<b>11,12</b>

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte, à l'unanimité.

### Budgets : comptes administratifs 2012 et Budgets Primitifs 2013

Le Maire, avant de présenter ses propositions budgétaires, informe le conseil municipal que celles-ci sont conformes au débat d'orientation de la séance du 11 février 2013.

#### ***Budget d'Adduction d'Eau Potable (AEP)***

#### **Présentation et vote du compte administratif 2012**

Le Maire présente le compte administratif du budget AEP.

#### ***Section d'exploitation. Vue d'ensemble***

##### **Dépenses**

Charges à caractère général	30 841.92 €
Charges de personnel	10 000.00 €
Charges financières	1 578.84 €
Charges exceptionnelles	210.43 €
Autres charges de gestion	3 128.00 €
Atténuation de produits	8 760.78 €
Opération d'ordre entre section	26 206.00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>80 725.97 €</b>

##### **Recettes**

Produits de gestion courante	75 599.61 €
Produits exceptionnels	0.55 €
Opérations d'ordre entre section	2 874.00 €
<b>Total des recettes de l'exercice N</b>	<b>78 474.16 €</b>
Excédent antérieur reporté (N-1)	2 753.61 €
<b>Total recettes</b>	<b>81 227.77 €</b>

**Excédent de clôture d'exploitation de 501.80 €**

#### ***Section d'investissement. Vue d'ensemble***

##### **Dépenses**

Opération d'ordre entre sections	2 874.00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 981.76 €
Opérations	9 835.14 €
Immobilisations corporelles	1 439.98 €
<b>Total dépenses exercice N</b>	<b>16 130.88 €</b>
Déficit antérieur reporté (N-1)	55 951.25 €
<b>Total dépenses</b>	<b>72 082.13 €</b>

##### **Recettes**

Apports, Dotations et Réserves	55 951.25 €
Amortissement des immobilisations	-
Opérations d'ordre entre sections	26 206.00 €

Total recettes	82 157.25 €
<b>Excédent de clôture d'investissement de</b>	<b>10 075.12 €</b>
<b>Résultat d'exécution brut : excédent de</b>	<b>10 576.92 €</b>
Restes à réaliser 2012	1 522.00 €
<b>Résultat d'exécution net : excédent de</b>	<b>12 098.92 €</b>

### **Vote du compte administratif du budget AEP 2012**

Le Maire répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, adopte **à l'unanimité** le compte administratif 2012 du budget eau.

### **Approbation du compte de gestion 2012 : Budget AEP**

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2012 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

### **Affectation des résultats**

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2012, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 501,80 € et un excédent d'investissement de 10 075,12 € soit un résultat global d'exercice brut positif de 10 576,92 €.

Le Maire propose d'affecter en recettes de crédits reportés 1 522 € à l'article 10222. Ainsi le résultat net de l'exercice 2012 passe de 10 576,92 € à 12 098,92 €.

Le Maire propose également d'affecter 501,80 € au compte R002 (recette d'exploitation) et 10 075,12 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité**.

## Présentation et vote du Budget AEP 2013

### Section d'exploitation. Vue d'ensemble.

#### Dépenses

Charges à caractère général	32 700.00 €
Charges de personnel	10 000.00 €
Autre charge de gestion courante	3 200.00 €
Charges financières	1 583.00 €
Charges exceptionnelles	1 500.00 €
Dotations aux amortissements	26 522.00 €
Atténuation de produits	10 000.00 €
Dépenses imprévues	3 125.00 €
Virement section investissement	0.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>88 630.00 €</b>

#### Recettes

Vente de produits	85 000.00 €
Produits exceptionnels	59.20 €
Amortissement de subventions	3 069.00 €
<b>Total recettes exercice</b>	<b>88 128.20 €</b>
Excédents antérieurs reportés	501.80 €
<b>Total de la section</b>	<b>88 630.00 €</b>

### Section d'investissement. Vue d'ensemble

#### Dépenses

Emprunts et dettes assimilées	2 100.00 €
Immobilisations corporelles	5 000.00 €
Immobilisations incorporelles	5 000.00 €
Opérations d'équipement	37 106.00 €
Dépenses imprévues	3 621.00 €
Opérations d'ordre entre sections	3 069.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>55 896.00 €</b>

#### Recettes

Dotations et Réserves	19 298.88 €
Amortissement des immobilisations	26 522.00 €
Virement de la section d'exploitation	0.00 €
Excédent antérieur reporté	10 075.12 €
<b>Total de la section</b>	<b>55 896.00 €</b>

### **Balance du budget Primitif AEP 2012**

Total Dépenses	144 526.00 €
Total Recettes	144 526.00 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** le Budget Primitif AEP 2013.

## ***Budget Assainissement***

### **Présentation et vote du compte administratif 2012**

Le Maire présente le compte administratif du budget Assainissement.

#### **Section d'exploitation. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Charges à caractère général	6 956.69 €
Charges de personnel	5 000.00 €
Atténuations de produits	5 980.05 €
Charges financières	20 866.01 €
Charges exceptionnelles	602.38 €
Autres charges de gestion courante	1 000.00 €
Opérations d'ordre	21 305.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>61 710.13 €</b>

##### **Recettes**

Produits de gestion courante	93 865.55 €
Subvention d'exploitation	3 121.02 €
Produits exceptionnels	0.00 €
Amortissement subventions	5 177.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>102 163.57 €</b>
Excédent antérieur reporté	49 155.49 €
<b>Total de la section</b>	<b>151 319.06 €</b>

**Excédent de clôture d'exploitation de : 89 608.93 €**

#### **Section d'investissement. Vue d'ensemble**

##### **Dépenses**

Emprunt et dettes assimilées	19 060.30 €
Total des opérations d'équipement	545 394.40 €
Amortissement de subventions	5 177.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>569 631.70 €</b>

##### **Recettes**

Amortissement des immobilisations	21 305.00 €
Subventions d'investissement	21 417.00 €
Emprunt et dettes assimilés	1 180 000.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 222 722.00 €</b>
Excédent antérieur reporté	495.04 €
<b>Total de la section</b>	<b>1 223 217.04 €</b>

**Excédent de clôture d'investissement de : 653 585.34 €**

**Résultat d'exécution brut : excédent de 743 194.27 €**

**Restes à réaliser 2012 1 596.00 €**

**Résultat d'exécution net : excédent de 744 790.27 €**

### **Approbation du compte de gestion 2012 : Budget Assainissement**

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2012 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

## **Vote du Compte Administratif 2012 du budget Assainissement**

Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établis par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération, le conseil municipal, adopte à **l'unanimité** le compte administratif 2012 du budget assainissement.

### **Affectation des résultats**

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2012, constate qu'il présente un excédent d'exploitation de 89 608,93 € et un excédent d'investissement de 653 585,34 € soit un résultat global d'exercice positif de 743 194,27 €.

Le Maire propose d'affecter en recettes de crédits reportés 1 596 € à l'article 10222. Ainsi le résultat net de l'exercice 2012 passe de 743 194,27 € à 744 790,27 €.

Le Maire propose d'affecter 89 608,93 € au compte R002 (recette d'exploitation) et 653 585,34 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

## **Présentation et vote du Budget Assainissement 2013**

### **Section d'exploitation. Vue d'ensemble**

#### **Dépenses**

Dépenses imprévues	7 799.00 €
Charges à caractère général	11 050.00 €
Charges de personnel	5 000.00 €
Autres charges de gestion courante	16 500.00 €
Charges financières	60 200.00 €
Charges exceptionnelles	2 000.00 €
Dotations aux amortissements	0.00 €
Atténuation de charges	10 000.00 €
Opérations d'ordre entre sections	21 305.00 €
Virement à la section d'invest.	142 281.00 €
<b>Total de la section</b>	<b>276 135.00 €</b>

#### **Recettes**

Produits de gestion courante	137 250.00 €
Subventions d'exploitation	4 000.00 €
Produits exceptionnels	100.07 €
Amort. subventions	45 176.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>186 526.07 €</b>
Excédents antérieurs reportés (N-1)	89 608.93 €
<b>Total de la section</b>	<b>276 135.00 €</b>

### **Section d'investissement. Vue d'ensemble.**

#### **Dépenses**

Dépenses imprévues	8 603.00 €
Emprunts et dettes assimilés	144 680.00 €
Immobilisations	19 197.00 €
Opérations entre sections (040)	45 176.00 €
Opérations patrimoniales	5 598.00 €
Opérations	800 000.00 €

<b>Total de la section</b>	<b>1 023 254.00 €</b>
<b>Recettes</b>	
Dotations	7 901.66 €
Subventions d'investissement	192 583.00 €
Opérations entre sections	21 305.00 €
Virement section d'invest.	142 281.00 €
Opérations patrimoniales	5 598.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>369 668.66 €</b>
Excédent antérieur reporté	653 585.34 €
<b>Total de la section</b>	<b>1 023 254.00 €</b>

Intitulé des opérations du BP 2013	n°	Dépenses 2013	Recettes 2013
Raccordement eaux usées au SIAG	<b>14</b>	800 000 €	192 583 €
<b>Total</b>		<b>800 000 €</b>	<b>192 583 €</b>

**Balance du budget Primitif Assainissement 2013**

Dépenses	1 299 389 €
Recettes	1 299 389 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité** le Budget Primitif assainissement 2013.

***Budget Général***

**Présentation et vote du Compte Administratif 2012**

Le Maire présente le compte administratif du budget général.

**Section fonctionnement. Vue d'ensemble**

<b>Dépenses</b>	
Charges à caractère général	211 081.11 €
Charges de personnel	122 085.67 €
Charges financières	30 860.98 €
Autres charges de gestion courante	157 476.97 €
Opération entre section	1 947.10 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>523 451.83 €</b>
<b>Recettes</b>	
Produits des services	28 414.20 €
Impôts et taxes	430 610.61 €
Dotations et participations	128 865.46 €
Autres produits de gestion courant	37 423.16 €
Produits financiers	9.12 €
Atténuation de charges	8 338.45 €
Produits exceptionnels	1 455.20 €
Opérations d'ordre entre sections	<b>6 490.94 €</b>
<b>Total des recettes exercice</b>	<b>641 607.14 €</b>
Recettes antérieures reportées	81 224.43 €
<b>Total de la section</b>	<b>722 831.57 €</b>

<b>Excédent de clôture de fonctionnement de</b>	<b>199 379.74 €</b>
---	---------------------

**Section d'investissement. Vue d'ensemble**



## Dépenses

Remboursement d'emprunt	50 129.51 €
Chapitre 20	3 620.18 €
Chapitre 21	52 992.75 €
Chapitre 23	269 603.05 €
Opérations patrimoniales	3 788.93 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>380 134.42 €</b>
Déficit d'investissement reporté	132 033.07 €
<b>Total de la section</b>	<b>512 167.49 €</b>

## Recettes

Subventions d'investissement	250 000.00 €
Dotations	6 679.00 €
1068	284 975.07 €
Dépôts et caution	520.00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 947.10 €
Opérations patrimoniales	3 788.93 €
<b>Total de la section</b>	<b>547 910.10 €</b>

<b>Excédent de clôture d'investissement de</b>	<b>35 742.61 €</b>
--	--------------------

<b>Résultat brut d'exercice : excédent de</b>	<b>235 122.35 €</b>
---	---------------------

<b>Reste à réaliser 2012</b>	<b>15 206.00 €</b>
------------------------------	--------------------

<b>Résultat net de l'exercice : excédent de</b>	<b>250 328.35 €</b>
---	---------------------

### Approbation du compte de gestion 2012 : Budget Général

Le conseil municipal, après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, déclare que le compte de gestion 2012 dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'accepte **à l'unanimité**.

### Approbation du compte administratif 2012 : Budget Général

Il répond à une série de questions ayant pour but de préciser certains détails dans les différents comptes présentés.

Les questions terminées le Maire se retire. Roland Demesmay est élu président de séance. Il présente l'attestation des résultats établie par le trésorier qui confirme les comptes de résultat et fait procéder au vote.

Après délibération le conseil municipal, adopte **à l'unanimité** le compte administratif 2012 du budget Général.

### Affectation des résultats : Budget général

Le conseil municipal après avoir entendu ce jour le compte administratif 2012, constate qu'il présente un excédent de fonctionnement de 199 379,74 € et un excédent d'investissement de 35 742,61 € soit un résultat global d'exercice positif de 235 122,35 €.

Le Maire propose d'affecter en recettes de crédits reportés 15 206 € à l'article 10222. Ainsi le résultat net de l'exercice 2012 passe de 235 122,35 € à 250 328,35 €.

Le Maire propose d'affecter 199 379,74 € au compte R002 (recette de fonctionnement) et 35 742,61 € au compte R001 (recette d'investissement) du BP 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité**.

## Présentation et vote du Budget Primitif Général 2013

Le Maire présente ses propositions budgétaires.

### Section fonctionnement. Vue d'ensemble

#### Dépenses

Charges à caractère général	233 300.00 €
Charges de personnel	132 350.00 €
Dépenses imprévues	6 999.00 €
Charges financières	39 000.00 €
Autres charges de gestion courante	174 600.00 €
Charges exceptionnelles	1 500.00 €
Virement à la section d'investissement	267 865.00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 948.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>857 562.00 €</b>

#### Recettes

Produits des services	30 078.00 €
Impôts et taxes	426 874.00 €
Dotations et participations	168 730.00 €
Autres produits de gestion courante	31 000.00 €
Produits exceptionnels	1 500.26 €
<b>Total recettes</b>	<b>658 182.26 €</b>
Recettes antérieures reportées	199 379.74 €
<b>Total Recettes</b>	<b>857 562.00 €</b>

### Section d'investissement. Vue d'ensemble

#### Dépenses

Dépenses imprévues	5 011.00 €
Opérations patrimoniales	4 420.00 €
Opérations d'ordre entre sections	0.00 €
Remboursement d'emprunt	69 500.00 €
Dépenses non individualisées 20	8 000.00 €
Dépenses non individualisées 21	27 850.00 €
Opérations	371 676.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>486 457.00 €</b>

#### Recettes

Dotations Fonds divers Réserves	64 606.39 €
Caution	1 000.00 €
Subventions d'investissement	70 875.00 €
Emprunt d'équilibre	40 000.00 €
Virement de la section de fonct.	267 865.00 €
Opération patrimoniale	4 420.00 €
Opération d'ordre entre sections	1 948.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>450 714.39 €</b>
Recettes antérieures reportées	35 742.61 €
<b>Total de la section</b>	<b>486 457.00 €</b>

### Détail des opérations 2013

Intitulé des opérations	n°	Dépenses 2013	Recettes 2013
Cantine	40	240 000.00 €	80 000.00 €
Chemin de Nela	45	23 000.00 €	16 450.00 €
Terrains Margot	48	5 000.00 €	0.00 €
Transformation POS en PLU	50	26 000.00 €	0.00 €
Aménagement sécurité bus	51	52 676.00 €	0.00 €
Rénovation Ecole Primaire	52	25 000.00 €	0.00 €
<b>Total opérations</b>		<b>371 676.00 €</b>	<b>96 450.00 €</b>

#### Balance du budget général Primitif 2013

Total Dépenses	1 344 019.00 €
Total Recettes	1 344 019.00 €

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** le budget Primitif Budget Général 2013.

### Présentation consolidée des CA 2012 du budget général et des budgets annexes (Budget AEP et Budget Assainissement)

Section	Budgétisé	Réalisé	Résultats
<b>Investissement</b>			
Dépenses	2 388 660.00 €	1 153 881.22 €	
Recettes	2 388 660.00 €	1 853 284.30 €	+ 699 403.08 €
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	998 473.00 €	665 887.93 €	
Recettes	998 473.00 €	955 378.39 €	+ 289 490.46 €
<i>Excédent de clôture brut</i>			<b>988 893.54 €</b>
<i>Restes à réaliser (2012)</i>			<b>18 324.00 €</b>
<b>Résultat de l'exercice net</b>			<b>1 007 217.54 €</b>

### Présentation consolidée du budget principal et des budgets annexes 2013 (Budget AEP et Budget Assainissement)

Section	Budgétisé
<b>Investissement</b>	
Dépenses	1 565 607.00 €
Recettes	1 565 607.00 €
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	1 222 327.00 €
Recettes	1 222 327.00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.

